



# NEMROD

Enjeux Contemporains de Défense et de Sécurité

**Veille stratégique - Défense et Sécurité**

**SEMAINE DU 11 AU 17 FEVRIER 2019**

SOMMAIRE :

AFRIQUE .....	2
AMERIQUE - ETATS-UNIS.....	5
AMERIQUE LATINE .....	12
EUROPE .....	15
PROCHE & MOYEN ORIENT .....	20
RUSSIE .....	23



# AFRIQUE

## NIGERIA : MULTIPLICATION DES AFFRONTEMENTS, PARALYSIE DE LA DEMOCRATIE

Jeudi 14 février, le convoi militaire de Kashim Shettima, gouverneur de l'État de Borno, situé dans le nord-est du pays, a été attaqué alors qu'il se rendait à un meeting électoral dans le village de Gamboru. Quatre personnes auraient trouvé la mort dans l'assaut – deux soldats et deux civils – et des militants du parti au pouvoir auraient été enlevés. D'après le [site Intelligence group](#), l'attaque a été revendiquée par l'organisation de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), qui prétend quant à elle avoir ainsi donné la mort à 42 personnes.

Samedi, une milice pro-gouvernementale a annoncé le décès de huit habitants de la ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, à la suite d'une attaque perpétrée par des combattants de Boko Haram vendredi soir.

Enfin, dans la nuit de samedi à dimanche, des combattants de l'organisation de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), une des factions de Boko Haram, ont lancé des attaques coordonnées contre trois formations militaires nigérianes à Buni Yadi, dans l'État de Yobe, et à Gajiganna et Gajibo, dans l'État de Borno. D'après le journaliste nigérian Ahmad Salkda, les attaques auraient commencé « presque simultanément sur les coups de 18 heures ». Selon une source militaire nigériane, plusieurs terroristes auraient été tués à Buni Yadi, où les forces nigérianes auraient déployé deux camions à canon monté, une grande quantité de munitions anti-aériennes et des grenades à propulsion roquette.

Cette dégradation inexorable du contexte sécuritaire, couplée au risque certain que ne puissent être acheminés les bulletins à cause de la médiocrité du réseau routier et des coupures d'électricité très régulières, est d'ailleurs responsable du report des élections présidentielles, législatives et sénatoriales annoncé ce samedi, quelques heures seulement avant l'ouverture des bureaux de vote, par la Commission nationale électorale indépendante (INEC) ce samedi. Le scrutin, qui verra s'affronter le chef de l'Etat sortant, Mahammadu Buhari, et l'ancien vice-président Atiku Abubakar, est désormais prévu pour le 23 février.



## NIGER : LA RIPOSTE DES FORCES NIGERIENNES CONTRE BOKO HARAM

Vendredi soir, des combattants de Boko Haram ont attaqué les forces nigériennes à Chétimari Wangou, dans la région de Diffa, à nord de plusieurs véhicules dont un blindé et lourdement armés. La riposte de l'armée nigérienne ne s'est pas fait attendre. Le communiqué du ministère de l'Intérieur diffusé dans la foulée fait état d'un lourd bilan : si les forces nigériennes ont perdu 7 hommes – sans oublier 6 blessés par balles – les victimes parmi les assaillants de Boko Haram se comptent en plusieurs dizaines de personnes. Huit combattants ont également été faits prisonniers.

Enfin, les représailles des forces armées ont également permis de récupérer trois véhicules appartenant à la Garde Nationale, dont les combattants de Boko Haram s'étaient emparés quelques heures plus tôt. Trois autres véhicules, cette-fois ci propriété du groupe terroriste, ont été saisis par les troupes nigériennes, avant d'être rapatriés à Diffa.

## TOGO : CREATION D'UNE AGENCE NATIONALE DE CYBERSECURITE

Le mercredi 13 février dernier, le gouvernement togolais a adopté en conseil des ministres un décret portant attributions, organisation et fonctionnement d'une nouvelle Agence nationale de la cybersécurité (Ancy). Le périmètre de cette autorité nationale togolaise s'inspire fortement du modèle français constitué par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi), créée en 2013.

Cette création intervient dans le cadre prévu par la loi de décembre 2018 relative à la cybersécurité et à la lutte contre la cybercriminalité. Cette nouvelle structure sera donc chargée de mettre en œuvre la sécurité des systèmes d'information de l'État togolais, mais aussi de définir la stratégie nationale en matière de cyber. Au Togo, comme ailleurs en Afrique, la lutte contre la cybercriminalité apparaît à ce titre comme un enjeu majeur.



La nouvelle agence doit à terme disposer d'un CERT (Computer Emergency Response Team), cellule de gestion de crise chargée de répondre aux incidents de sécurité pour le compte de l'État togolais. Le projet de CERT avait fait l'objet d'un large concours au printemps 2018, ouvert aux étudiants togolais ainsi qu'à la diaspora. La formation aux métiers de la cybersécurité constitue en effet un axe d'effort essentiel pour les pays de la région. Le lancement par la France d'une école nationale à vocation régionale (ENVR) de cybersécurité en novembre 2018, installée à Dakar, va dans ce sens.



# AMERIQUE - ETATS-UNIS

## LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE ACHEVEE MAIS CLASSIFIEE SINE DIE

Le général Joseph Dunford, président sortant du *Joint Chiefs of Staff*, vient d'achever la nouvelle édition de la stratégie militaire nationale, mais ne prévoit pas pour le moment de diffuser une version publique du document, d'ordinaire non classifié, et publié à différents intervalles depuis la fin des années 1990. Il s'agirait de maintenir pour un temps une certaine asymétrie d'information entre les autorités militaires américaines et les puissances rivales des Etats-Unis.

## AUDITION DU *CYBERCOM* : BILAN POSITIF MAIS EFFECTIFS INSUFFISANTS

Alors que depuis mai dernier le *CYBERCOMMAND (CYBERCOM)* est une entité à part entière dans l'appareil de défense américain, le général Paul Nakasone, son commandant, a déploré jeudi au cours d'une audition au Congrès dans le cadre du projet de budget pour 2020, la faiblesse de son effectif face aux menaces qui pèsent sur les Etats-Unis.

Depuis 2018, la lutte cyber est menée dans son service par 6200 soldats et civils répartis dans 133 *Cyber Mission Forces*, rassemblant des membres des trois armées (*Army*, *Navy* et *US Air Force*) sous un commandement unifié doté pour l'année 2019 d'un budget de 610 millions de dollars. Ses équipes ont alors la tâche de remplir quatre missions :

- les *cyber national missions* qui ont pour finalité la défense de l'intégrité du territoire américain (dans le cyberspace).
- les *cyber combat missions* dont le but est le soutien aux opérations militaires.
- les *cyber protection teams* s'occupent plus particulièrement de la protection et de la préparation du Département de la Défense en vue du combat cyber.
- les *cyber support teams* ont quant à elle la tâche de soutenir l'ensemble de l'activité cyber.

Cependant, malgré cette organisation, le commandement cyber américain doit aujourd'hui faire face à un nombre accru de menaces, venant tout à la fois de puissances comparables aux Etats-Unis (Chine et Russie), d'Etats voyous (Iran, Corée du Nord), que d'acteurs non-étatiques (*Daech* en est un bon exemple). Pour cela, le *CYBERCOMMAND* a pour vocation à s'étendre et à développer des équipes au sein de la réserve et de la garde nationale. Mais bien plus, le général



Nakasone demande aux Congrès une extension de ses prérogatives et la capacité de poursuivre les acteurs étrangers en dehors de la procédure bureaucratique. De même, le Pentagone serait à la recherche de solutions pour partager, avec des puissances étrangères, ses informations en matière cyber.

Cette audition a également été l'occasion, pour les sénateurs, de rappeler l'importance du CYBERCOMMAND dans la protection des élections de mi-mandat de novembre dernier, qui auront été la première échéance de ce nouveau commandement unifié, opération teintée de succès en l'absence de toute ingérence extérieure avérée. Ces faits démontreraient la réussite d'une telle entreprise, notamment grâce à la montée en puissance des moyens de défense et de représailles concentrés entre les mains du cyber-commandant, qui coiffe en réalité une double casquette, étant également à la tête de la NSA, particularité dans laquelle, selon lui, résiderait la clé de la réussite.

## DEBUTS INTERNATIONAUX DE PATRICK SHANAHAN

Le secrétaire à la Défense par intérim Patrick Shanahan a effectué cette semaine une série de déplacements majeurs à l'étranger : en Afghanistan, en Irak, à Bruxelles pour une réunion des ministres de la Défense de l'Otan, et à Munich pour une conférence avec les principaux membres de la coalition anti-Daech. Nul doute que ses performances au cours de ces rencontres joueront un rôle déterminant dans la transformation éventuelle de son statut en Secrétariat de plein exercice.

De fait, la situation est inédite dans l'histoire du Pentagone car Patrick Shanahan est un ancien haut cadre de l'industrie de défense (*Boeing* en particulier) sans expérience militaire et sans grande aura politique, qui exerce le rôle de secrétaire à la Défense par intérim depuis le départ de James Mattis fin décembre. Cette situation est particulièrement singulière puisque seules deux personnes ont déjà servi comme secrétaire à la Défense par intérim, la dernière remontant à 1989. Il s'agissait de William H. Taft qui n'avait servi que deux mois sous Bush senior, ayant fait l'objet de débats, sa confirmation avait été refusée par le Sénat, conduisant à son remplacement par Dick Cheney, futur Vice-Président.

Outre ce caractère indéterminé de son statut de secrétaire à la Défense, Patrick Shanahan se distingue par son passé de haut cadre de l'industrie de défense, qui en fait un profil doublement atypique à la tête du Pentagone.

Or, le président Trump ne semble pas pressé de mettre un terme à cette configuration inédite, déclarant apprécier la « flexibilité » conférée par le statut non définitif du mandat de Shanahan, qui implique à la fois des marges de manœuvre réduites du secrétaire à la Défense vis-à-vis de la ligne présidentielle, et un moindre



droit de regard du Sénat. Donald Trump compte également sur l'expérience de Shanahan dans le privé pour rationaliser les coûts et processus au sein du Pentagone. A contrario, cette expérience a été critiquée par certains, dont John McCain comme susceptible d'engendrer des conflits d'intérêt.

Cette situation pourrait donc bien se prolonger, ce que confirment les propos du Président américain. Pour autant, il n'est pas certain qu'à terme, la nomination de Shanahan soit confirmée, c'est du moins l'avis de Jim Inhofe, le président du *Senate Armed Services Committee*, qui ne voit pas Patrick Shanahan devenir secrétaire à la Défense permanent.

## AFGHANISTAN : VISITE DU SECRETAIRE A LA DEFENSE PATRICK SHANAHAN

Lundi 11 février, le secrétaire à la Défense par intérim Patrick Shanahan s'est rendu sur le théâtre afghan pour une visite surprise. Ce déplacement intervient quelques jours après que Zalmay Khalilzad, représentant spécial de Washington pour la réconciliation en Afghanistan, a annoncé l'accord de principe conclu entre les Talibans et les Etats-Unis. Selon ce texte, les Talibans mettraient un terme à leurs attaques en contrepartie d'un retrait militaire américain. A cet égard, Patrick Shanahan a déclaré que l'administration américaine était en train d'évaluer quel volume de forces pouvait être désengagé tout en maintenant un certain équilibre qui exclut un retrait global. Le nombre de 7000 hommes, soit environ la moitié du dispositif américain sur le théâtre, avait été évoqué en décembre.

Pour autant, un tel retrait demeure suspendu à de nombreuses inconnues : les Talibans n'ont pour l'instant pas accepté de rencontrer le gouvernement afghan, condition majeure de l'accord, tandis que Washington entend s'assurer que le pays ne redevienne pas un terreau djihadiste susceptible de constituer une menace à sa sécurité. Enfin, le secrétaire à la Défense a assuré lors d'une réunion de l'Otan jeudi que tout plan de retrait des forces américaines d'Afghanistan ferait l'objet d'une coordination avec les alliés de Washington.

Par ailleurs, alors même que prennent place ces négociations, les frappes aériennes américaines en Afghanistan s'intensifient et atteignent même des sommets, puisque les aéronefs américains ont délivré plus d'armements en 2018 que les trois années précédentes, soit 7362 munitions.

## IRAK : VISITE DU SECRETAIRE A LA DEFENSE PATRICK SHANAHAN





Mardi 12, le secrétaire à la Défense par intérim Patrick Shanahan est arrivé à Bagdad pour sa première visite dans le pays, quelques jours après que le président Trump a déclaré vouloir y relocaliser les forces retirées de Syrie et faire du pays une plate-forme d'observation des mouvements iraniens. Au cours de sa visite, Patrick Shanahan a rencontré le *Lieutenant General* Paul LaCamera, commandant de l'opération *Inherent Resolve* ainsi que le nouveau premier Ministre irakien Adil Abdul-Mahdi. La rencontre avec ce dernier est particulièrement significative dans la mesure où Adil Abdul-Mahdi a longtemps entretenu des liens avec les groupes armés chiïtes ayant combattu Washington durant la guerre de 2003.

Patrick Shanahan, au cours d'un briefing avec des journalistes à l'issue de sa visite, a déclaré qu'elle avait été centrée sur le sujet de la souveraineté irakienne et de la contribution américaine au renforcement des capacités militaires nationales. La question politiquement sensible de la relocalisation des 2000 soldats américains de Syrie en Irak n'a pas été évoquée (déjà 5200 militaires américains sont déployés dans le pays), sans toutefois que Patrick Shanahan ne récuse cette possibilité.

Selon Abbas Kadhim, directeur du programme sur l'Irak au sein du think-tank *Atlantic Council*, la Constitution irakienne de 2005, élaborée avec l'aide des Etats-Unis, interdit à l'Irak d'accueillir toute activité susceptible d'être vue comme belligérante par ses voisins, ce qui serait le cas de l'accueil de forces étrangères visant à contrer l'influence iranienne. Selon lui, l'acceptation de la relocalisation des forces américaines de Syrie en Irak est conditionnée à une stricte mission de lutte contre Daech.

## US ARMY : ACQUISITION D'ARMES ANTICAR ET DE DRONES

Dans le cadre de la modernisation de ses forces, l'US *Army* s'apprêterait à acquérir deux nouveaux systèmes d'armes.

C'est tout d'abord le contrat avec l'entreprise *Saab Dynamics* à hauteur de 39 millions de dollars pour l'acquisition du *Carl-Gustaf M4 (CGM4)*, dernier né des lance-roquettes anti-char d'un calibre de 88mm. Alors que l'US *Army* avait fait part du besoin de plus d'un millier de ces armes en septembre 2017, la livraison devrait aboutir plus tard cette année sans que la quantité finale de la commande ne soit révélée. Le corps des *Marines* ainsi que le commandement des opérations spéciales (*USSOCOM*) serait également intéressé dans l'acquisition d'un tel armement.

Le deuxième contrat a été conclu avec la firme *FLIR Systems Inc.* pour l'acquisition de drones de poche (*FLIR Black Hornet Personal Reconnaissance System* ou PRS) directement déployés au sein des unités de combat, pour une valeur de 39,6





millions de dollars. Basé sur un système proche de celui d'un hélicoptère, le drone peut se déplacer de manière silencieuse et offrir, pour une autonomie de 25 minutes et sur une distance maximale de 2 km, une information au soldat sur son environnement direct sans l'exposer. Cette recherche d'une meilleure information pour le soldat est aujourd'hui développée dans le cadre du programme *Soldier Borne Sensor* (SBS) de l'armée. Un premier lot de ces drones devrait être livré pour juin.

## ASIE ORIENTALE : PARTICIPATION AMERICAINE A L'EXERCICE MULTINATIONAL *COBRA GOLD*

Mardi, la Thaïlande et les Etats-Unis ont lancé la cérémonie d'ouverture de l'exercice militaire annuel *Cobra Gold*, le plus important de ce type dans la région avec 29 nations participantes ou observatrices, dont neuf y participent de manière active (Singapour, le Japon, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Corée du Sud, la Thaïlande et les Etats-Unis). En tout, près de 4500 soldats américains ont été déployés dans le cadre de cet exercice, à la fois sur terre et sur mer. Lors de la cérémonie d'ouverture, le chef de la diplomatie américaine en Thaïlande, Peter Haymond, a expliqué que le but de cet exercice, qui se tient régulièrement depuis 1982 (d'abord dans un cadre bilatéral puis dans un cadre régional étendu), est de renforcer la coopération et l'interopérabilité. Pour ce faire, l'exercice, qui doit durer jusqu'au 22 février, se développe autour de trois composantes : entraînement militaire, assistance humanitaire et secours après un sinistre.

## MER DE CHINE MERIDIONALE : ACTIVITES NAVALES ET AERIENNES AMERICAINES

Deux destroyers américains ont évolué lundi dernier à proximité des îles Spratleys, que la Chine a aménagées et fortifiées. Cet archipel et les eaux environnantes sont de plus en plus disputés, notamment dans le contexte d'un effort soutenu de Washington destiné à contrer les revendications et activités de Pékin sur cette zone. Les destroyers *USS Spruance* et *USS Preble* ont ainsi navigué à moins de 12 milles marins des îles Spratleys dans l'objectif de contester les revendications maritimes jugées excessives de Pékin, préservant ainsi l'accès aux voies navigables, conformément au droit international a déclaré Clayton Doss, porte-parole de la 7ème flotte américaine, basée au Japon.

Ces opérations dites de liberté de navigation (*Fonop*), régulières, sont conçues pour



remettre en cause les affirmations de plus en plus véhémentes de la Chine selon lesquelles les hauts-fonds et les îlots situés dans les eaux internationales de mer de Chine méridionale relèvent de sa souveraineté.

En outre, des *F-35B Lightning II* opérant depuis le navire amphibie *USS Wasp* ont conduit des entraînements armés en mer des Philippines et en mer de Chine orientale. Il s'agissait du premier entraînement de ce type, incluant à la fois du combat aérien et le tir de bombes *GBU-12 Paveway II* et *GBU-32 JDAM*.

## LA COREE DU NORD DEMEURE UNE MENACE POUR LE PENTAGONE

Si les pourparlers diplomatiques entre Donald Trump et Kim Jong-un semblent avoir permis de réduire le degré d'hostilité et de faire retomber la tension entre les deux pays, exacerbée durant l'année 2017, Pyongyang ne fait toujours pas montre d'une volonté résolue en faveur d'une dénucléarisation vérifiable, irréversible et durable de son arsenal. De même, aucune diminution de ses capacités militaires n'a été enregistrée d'après des responsables militaires américains. Alors que le président Donald Trump planifie son deuxième sommet avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un les 27 et 28 février au Vietnam, Pyongyang est confronté à une pression croissante pour que ses efforts diplomatiques à fort potentiel donnent des résultats. Le premier sommet à Singapour en juin a certes retenu les unes des journaux, sans susciter pour autant d'actions concrètes autres que symboliques.

En conséquence, le général Robert Abrams, commandant des forces américaines en Corée du Sud, a déclaré au cours d'une audition au *Senate Armed Services Committee*, que la présence militaire américaine et la posture de défense adoptée était adéquate pour dissuader Pyongyang, soulignant la réassurance que cette présence constituait pour Séoul et Tokyo, alliés majeurs de Washington dans la région. Il a également mis en exergue la menace conventionnelle que représenterait toujours une Corée du Nord, même dénucléarisée, justifiant le maintien du dispositif militaire américain dans la péninsule, sauf si Pyongyang procédait à une réduction significative de son arsenal conventionnel. Le général Abrams a également pointé le fait que, malgré la suspension des grands exercices bilatéraux entre Washington et Séoul, Pyongyang n'avait pas cessé de conduire des exercices sur l'ensemble du spectre de combat, estimant que la suspension des exercices avait conduit à une légère dégradation de la préparation opérationnelle des forces américaines. Il a enfin précisé que Kim Jong-Un avait donné priorité au développement et à l'entraînement des forces spéciales nord-coréennes.



## UNE ANCIENNE MEMBRE DU CONTRE-ESPIONNAGE ACCUSEE DE COLLUSION AVEC L'IRAN

Une ancienne spécialiste du contre-espionnage de l'*US Air Force* qui a fait défection en Iran cinq ans après avoir quitté l'armée de l'air américaine a été inculpée pour partage d'informations classifiées ainsi que pour des recherches au sujet de ses anciens collègues au profit de représentants du gouvernement iranien.

L'acte d'accusation du département de la Justice met en examen le *Technical Sergeant* Monica Elfiede Witt ayant quitté l'armée en 2013 et toujours en fuite ainsi que quatre pirates informatiques iraniens qui ont utilisé les informations fournies par Witt pour cibler certains de ses anciens collègues au sein de la communauté du renseignement américain. D'après le département de la Justice, ces quatre Iraniens travaillaient alors pour le compte des Gardiens de la révolution.

Witt avait rejoint l'*US Air Force* en 1997 et avait d'abord servi comme linguiste puis était devenue agent spécial au sein du Bureau des Enquêtes Spéciales de l'*US Air Force*. Avant son départ, elle faisait partie du 2<sup>nd</sup> *Field Investigations Squadron* basé dans le Maryland. Elle est décorée de l'*Air Medal* (attribuée pour action méritoire au cours d'une mission de vol), de trois *Air Force Commendation Medals* (décernées pour actes d'héroïsme ou pour service méritoires rendus) et de trois *Aerial Achievement Medals* (instituée pour récompenser les personnels navigants de l'*U.S. Air Force* qui n'ont pas accompli une action justifiant l'attribution de l'*Air Medal*). Selon le FBI, après avoir quitté l'armée, elle avait travaillé comme professeur d'anglais soit en Afghanistan soit au Tadjikistan avant de disparaître. Elle aurait été recrutée par l'Iran lors de conférences sponsorisées par les Gardiens de la révolution. Elle se serait également convertie à l'Islam, d'après l'une de ses apparitions à la télévision où elle se présentait comme un vétéran américain ; elle a participé à plusieurs diffusions télévisées au cours desquelles elle a critiqué les Etats-Unis.

D'après le FBI, Witt a utilisé les contacts et le savoir acquis lors de sa carrière dans l'armée américaine pour livrer des informations sensibles à l'Iran mais également pour lui procurer des données personnelles et professionnelles permettant aux pirates de cibler personnellement des membres du renseignement américain. Elle avait été prévenue par le FBI qu'elle pourrait être une cible du renseignement iranien lors de son départ de l'armée mais avait ignoré ces avertissements.



# AMERIQUE LATINE

## CRISE AU VENEZUELA : QUELS ALLIES POUR NICOLAS MADURO ?

Depuis plusieurs mois, l'Amérique Latine et les médias internationaux assistent à la crise sociale, économique et politique au Venezuela. Le régime établi par Hugo Chavez en 1999 connaît à l'heure actuelle de profondes difficultés alors que Nicolas Maduro assume un second mandat présidentiel. Le Groupe de Lima, les pays occidentaux, en premier lieu les Etats-Unis, s'opposent au dirigeant chaviste et soutiennent le président de l'Assemblée Nationale, Juan Guaido, qui revendique désormais la présidence et la légitimité politique.

Néanmoins, malgré son isolement croissant, Nicolas Maduro bénéficie encore de soutiens internationaux. La Russie de Vladimir Poutine est depuis 2001 en relation avec le Venezuela chaviste à travers la signature d'accords pour la fourniture d'armement à Caracas. Depuis 2005, l'Etat russe a vendu aux armées vénézuéliennes des munitions, armes modernes et divers véhicules incluant des chars, des blindés et des camions. Les Russes ont également fournis des chasseurs *Sukhoi* et hélicoptères *Mig* à la Marine vénézuélienne. Plus récemment, Caracas a permis le déploiement d'appareils russes sur son sol national à trois reprises. On compte ainsi la présence de bombardiers stratégiques *Tupolev Tu-160* et la visite d'une délégation russe à travers le croiseur à propulsion nucléaire *Pierre le Grand* (classe *Kirov*) dans les eaux vénézuéliennes.

La Chine est le deuxième fournisseur stratégique du régime chaviste depuis 1999. Ses livraisons incluent des chars amphibies, des véhicules blindés, des camions militaires, des équipements de communication, des radars et divers matériels militaires. Elle a été parmi les principaux fournisseurs de la Garde Nationale Bolivarienne en équipements, véhicules et matériel. Les accords entre Caracas et Pékin prévoient le transfert de pétrole vénézuélien à la Chine et des crédits financiers.

La relation avec Cuba est également essentielle puisqu'elle a permis aux forces armées chavistes d'acquérir leur forme actuelle. Dans le cadre des relations entre les deux régimes communistes, La Havane a envoyé des conseillers militaires au Venezuela et a réparé des bâtiments vénézuéliens dans ses arsenaux.

La Biélorussie est aussi un partenaire stratégique du régime de Nicolas Maduro. Depuis 2006, des accords bilatéraux ont été signés entre les deux pays, incluant



l'installation de deux centres de commandement en défense aérienne et guerre électronique. L'Etat biélorusse a fourni aux forces armées vénézuéliennes des équipements de vision nocturne, des lunettes télescopiques, des viseurs lasers. D'autre part, la Biélorussie a supervisé la construction du centre d'entretien d'équipements optiques et optroniques au sein de l'entreprise publique *CA Vénézuélienne d'Industries Militaires (Cavim)*. Plusieurs centaines de militaires vénézuéliens ont suivi depuis 2007 des cours dans les centres d'instruction biélorusses.

Enfin, l'Iran est un partenaire moins connu du régime de Nicolas Maduro, à mettre en lien avec la présence de cellules du Hezbollah dans le pays. Depuis les premiers accords signés en 2007, le projet de l'avion léger d'entraînement *Fajr F.3* et la réparation du parc aérien des forces armées vénézuéliennes ont été au cœur du partenariat entre les deux Etats. La fourniture de drones et d'installations supplémentaires dans les sites du groupe *Cavim* sont également des éléments de la relation stratégique entre Téhéran et Caracas.

## HONDURAS : COOPERATION STRATEGIQUE AVEC LES ETATS-UNIS

Les Etats-Unis et le Honduras ont réalisé des opérations bilatérales contre le narcotrafic en Amérique Centrale fin janvier suite à la visite du chef du *Southern Command*, l'amiral Craig Faller, dans le pays. Les deux Etats se sont entendus pour que le Honduras accueille en mars prochain la Conférence de Sécurité centro-américaine. L'amiral Craig Faller, qui va se rendre dans les autres pays de la région, rencontrera les représentants officiels et militaires de chaque pays. Il souligne l'opportunité d'échanger avec ses interlocuteurs centro-américains afin de renforcer les relations bilatérales et les partenariats stratégiques y compris au niveau de la lutte antidrogue.

## HAÏTI : RECONSTITUTION DES FORCES ARMEES NATIONALES

Le ministre de la Défense d'Haïti, Enold Joseph, a présenté, au Collège Interaméricain de Défense à Washington, l'état des lieux stratégique actuel de son pays devant l'*Inter-American Defense Board*, qui relève de l'Organisation des Etats américains (OEA). Le ministre haïtien a ainsi souligné les efforts réalisés par Haïti dans les domaines sécuritaire, stratégique, militaire et humanitaire durant les dernières années. Enold Joseph a salué l'implication du Mexique et de l'Equateur dans la formation des forces armées haïtiennes reconstituées. 50 militaires ayant



déjà bénéficié d'une formation technique en Equateur suivent des cours dans l'Ecole des sous-officiers de l'Armée Mexicaine. A Haïti même, 250 recrues sont formées par des cadres venus du Mexique.



# EUROPE

## REUNION DES MINISTRES DE LA DEFENSE DE L'OTAN A MUNICH LES 13 ET 14 FEVRIER

Les ministres de la Défense des pays membres de l'Otan se sont réunis les 13 et 14 février 2019 à Bruxelles. Ces deux jours de rencontres suivent un programme dense, traduisant l'acuité des défis auxquels est confrontée l'Alliance atlantique : retrait de la Russie du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) ; posture de dissuasion et de défense de l'Otan ; missions et opérations de l'Otan ; et coopération européenne en matière de défense.

Signé le 8 décembre 1987 à Washington en pleine crise des euromissiles par les États-Unis et l'Union soviétique, le traité FNI visait à l'élimination de tous les missiles sol-sol de ces deux pays ayant une portée comprise entre 500 et 5 500 kilomètres. Suite au retrait formel de Donald Trump le 1 février 2019, la Russie avait également annoncé sa volonté de se retirer de ce traité. Plusieurs raisons permettent d'expliquer ces décisions : les États-Unis ont régulièrement accusé la Russie de ne pas tenir ses engagements ; la Russie a annoncé le développement de nouveaux missiles SSC 8, officiellement conventionnels, dont la portée est incluse dans celle mentionnée dans le traité FNI ; ce traité ne concerne pas les autres puissances nucléaires comme la Chine, dont une grande partie de son arsenal est constituée de missiles visés par le traité. L'Otan, par la voix de son secrétaire général, Jens Stoltenberg, a exprimé son inquiétude pour la défense commune, notamment eu égard à un nouveau réarmement avec des capacités nucléaires, et « souligne que la Russie dispose d'un délai de six mois pour se remettre en conformité avec le traité FNI ».

Ce retrait illustre les défis posés au désarmement nucléaire et la lutte contre la prolifération. La dissuasion nucléaire, clef de voûte de la défense commune, s'appuie sur trois pays : les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. L'Otan a réaffirmé lors de ces deux jours de rencontres la nécessité d'une dissuasion « crédible et efficace ». Cela se traduit concrètement par des investissements importants pour moderniser les composantes nucléaires. Pour la France, la loi de programmation militaire prévoit une enveloppe budgétaire de 25 Mds€ pour la période 2019-2025. Ces budgets confortent les deux composantes de la dissuasion : les forces aériennes stratégiques autour des Rafales basés à Istres, à Saint-Diziers et à Avord ; et la force océanique stratégique composée des quatre sous-marins nucléaires lanceur d'engins (SNLE) basés à l'Île Longue. Ils permettent en outre les





futures modernisations avec notamment le lancement des études pour la troisième classe de SNLE, dits SNLE 3G.

La dissuasion nucléaire s'accompagne de la remontée en puissance des forces conventionnelles de l'ensemble des pays de l'Otan. Pour l'année 2020, il est prévu une augmentation des budgets de la défense de plus de 100 Mds€ par rapport à cette année. Cela devrait permettre d'accroître la disponibilité opérationnelle de l'Otan, selon « l'initiative des quatre 30 » qui représente la capacité par l'Alliance atlantique de déployer 30 navires de combat, 30 bataillons terrestres et 30 escadrons aériens dans un délai de 30 jours. Toutefois, à l'instar de la France, la remontée en puissance pourrait prendre plus de temps, les augmentations de budgets ne se traduisant pas dans l'année par un accroissement des capacités militaires.

Les ministres de la Défense ont réaffirmé leur soutien aux différentes opérations en cours de l'Otan : au Levant, l'alliance contribue à former les forces de sécurité irakiennes. En Afghanistan, le secrétaire général de l'Otan a indiqué que les membres « décideron[t] [ensemble] de l'avenir de cette mission ». Cette position permet de rassurer les Alliés sur la position américaine rendue incertaine par les déclarations de Donald Trump, oscillant entre maintien et annonce de retrait des forces américaines. Si la mission de l'Otan au Kosovo se poursuit selon les mêmes objectifs, les ministres ont précisé que de nouvelles décisions relatives au niveau d'engagement actuel auprès des forces de sécurité du Kosovo seront prises au printemps.

Les membres de l'Otan ont également évoqué l'articulation entre l'alliance et l'Union européenne. En présence du Haut représentant de l'Union européenne, Federica Mogherini, ils ont salué le fait que « l'Union européenne mette davantage l'accent sur la défense », renforçant ainsi l'action de l'Otan. Pour autant, ces déclarations demeurent dans les faits assez modestes. Les pays membre de l'Union européenne sont divisés quant à la stratégie de défense à adopter, oscillant entre ces deux institutions.

Enfin, après avoir résolu le vieux contentieux relatif à son nom qui l'opposait à la Grèce, la République de Macédoine du Nord était représentée en tant qu'invitée officielle lors de ces discussions par son ministre de la Défense, Mme Radmila Sekerinska. Ce pays cherche depuis des années à intégrer l'Otan, mais la Grèce subordonnait une éventuelle entrée à la résolution du différend sur son nom. Pour autant, aucune décision n'a été actée lors de ces rencontres du 13 et 14 février.



## UN « ACCORD SECRET » ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE AURAIT ÉTÉ CONCLU AVANT LA RATIFICATION OFFICIELLE DU TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE

Selon [l'hebdomadaire allemand Der Spiegel](#), un accord « secret » aurait été conclu entre la France et l'Allemagne avant la ratification officielle du traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019. Le document serait constitué de deux pages et s'intitulerait : « Coopération industrielle franco-allemande en matière de défense. Compréhension commune et principes de vente. »

Cet accord, qui aurait été signé le 14 janvier à Paris, selon l'hebdomadaire allemand, contiendrait des concessions réciproques, et notamment la suivante : « Les parties ne s'opposent à aucun transfert ni exportation vers des pays tiers. » L'hebdomadaire précise que : « Il n'est pas question de veto dans ce pacte secret. Ce n'est que si les intérêts directs ou la sécurité nationale sont mis en danger que l'un des partenaires peut exprimer ses préoccupations ». Cette concession est importante du point de vue allemand ; Angela Merkel avait notamment désapprouvé publiquement les ventes d'armes par la France à l'Arabie saoudite.

Ce document imposerait de surcroît une obligation préalable mutuelle entre les deux parties signataires lorsqu'il s'agirait d'exportations d'armes en dehors de l'Otan. En cas de différend, des « discussions de haut niveau pour un échange de vues et la recherche d'alternatives » devront être organisées dans un délai de deux mois. Un organe permanent pourrait même être mis en place.

Cet accord « secret » serait un complément considérable au traité d'Aix-la-Chapelle, qui propose notamment de mettre en place une « approche commune en matière d'exportations d'armement » entre la France et l'Allemagne et d'investir « conjointement pour combler des lacunes capacitaires ».

## DEBATS AU PARLEMENT SUR LE FONDS EUROPEEN DE DEFENSE

Le fonds européen de défense, qui devrait être doté sur la période 2021-2027 de 13 milliards d'euros - dont 4,1 pour la recherche collaborative et 8,9 pour le développement de prototypes - a cette semaine suscité des oppositions entre le Parlement européen et le Conseil des ministres. Les frictions ont notamment porté sur l'éligibilité des Etats dans les projets : alors que certains eurodéputés plaident



pour un format « 3+3 », selon lequel les projets ne pourraient advenir que s'ils étaient portés par trois entreprises de trois Etats-membres, le Conseil et la commission jugent que deux pays suffiraient.

Par ailleurs, l'existence de ce fonds n'est pas sans soulever des questions de droit : le traité de Lisbonne interdit en effet explicitement le financement de projets militaires ou de défense via le budget commun de l'UE ; en suivant la lettre des textes, le fonds devrait alors demeurer cantonné à de strictes activités de recherche, ce qui ne semble pas être l'ambition qui régule son développement. Ces dissensions juridiques font sourdre des débats quant aux objectifs du fonds : en droit, il devrait financer la recherche et le développement de projets ; mais certains voudraient lui faire porter le flambeau du « réarmement de l'Europe ».

La gestion du fonds a aussi suscité de nombreux débats : ou bien elle serait directement placée sous l'autorité de la Commission, ou bien elle conduirait à déléguer certaines tâches à l'Agence Européenne de Défense ; celle-ci, longtemps demeurée une institution peu influente, verrait automatiquement son rôle changer. Nombre de parlementaires craignent qu'elle n'en devienne alors incontrôlable.

## POINT DE SITUATION INDUSTRIE DE DEFENSE

### L'ESPAGNE REJOINT OFFICIELLEMENT LE PROGRAMME D'AVION DE COMBAT DU FUTUR (SCAF)

Initialement censée avoir un simple rôle « d'observateur » du programme, l'Espagne avait témoigné son intérêt pour le projet franco-allemand de « futur chasseur européen du XXIème siècle », et ce notamment en transmettant en décembre 2018 une demande écrite émanant du gouvernement espagnol en ce sens. Le ministère de la Défense espagnol avait par ailleurs précisé que le coût de cette participation était estimé à environ « 25 millions d'euros au cours des deux premières années ».

Lors de la conférence des ministres de la Défense de l'Otan, le 14 février dernier à Munich, la ministre des Armées Florence Parly et ses homologues allemande et espagnole, Ursula von der Leyen et Margarita Robles, ont signé une lettre d'intention commune, officialisant ce partenariat. Le communiqué de presse du ministère des Armées précise ainsi que « dans les prochaines semaines, les forces espagnoles rejoindront l'équipe franco-allemande conduisant les travaux déjà lancés ». Par ailleurs, certaines discussions auraient été initiées afin de « fixer les modalités de participation de l'industrie espagnole ».



Le programme de système de combat aérien du futur (SCAF) rassemblait initialement la France et le Royaume-Uni. Néanmoins, suite au Brexit, le Royaume-Uni se désengage du programme. En juillet 2017, lors du sommet franco-allemand à Paris, le Président de la République Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel font part de leur volonté de poursuivre ce programme. Cette annonce se traduit, presque un an après, par la signature d'une lettre d'intention commune entre les ministres des Armées des deux pays. Le programme SCAF a pour ambition de développer un « système de systèmes » autour d'un avion de combat nouvelle génération. Il s'agit en effet de rassembler, autour d'un « nouvel avion de combat polyvalent, adapté aux menaces aériennes contemporaines, et exploitant le potentiel de l'intelligence artificielle, des moyens de combat travaillant en réseau, dont des drones de différents types » et devrait être « mis en service à l'horizon 2040 ». Cette nouvelle adhésion pourrait éventuellement permettre de rendre le projet éligible à un financement par le fonds européen de Défense - qui exige notamment la participation d'au minimum trois PME issue de trois pays européens différents -.

## POLOGNE – ACHAT DE LANCE-ROQUETTES AMERICAINS POUR 414 MILLIONS D'EUROS

La Pologne renforce son alliance américaine en matière de défense et choisit d'acquérir des lance-roquettes High Mobility Artillery Rocket System (HIMARS), construits par Lockheed Martin, à travers une procédure de la Foreign Military Sales (FMS). La Pologne devient ainsi le deuxième pays européen à acquérir ce système HIMARS après la Roumanie, qui avait signé un contrat avec les Etats-Unis en février 2018.



# PROCHE & MOYEN ORIENT

## LIBYE : DETERIORATION DE LA SITUATION DANS L'EST LIBYEN

Lundi dernier le site de gisement de pétrole de Sharara a été repris des mains du gouvernement de l'Accord national (GAN) par l'armée nationale libyenne (ANL) dirigée par le maréchal Khalifa Haftar. Le site de Mourzouk, constituant également un champ pétrolifère, est quant à lui sous le contrôle des milices Toubous qui ont également prêté allégeance au GAN, rival de l'ANL. Le maréchal Haftar revendique sa volonté de ne pas utiliser la force armée pour prendre Mourzouk. En revanche, du point de vue des milices Toubous, aucune négociation ne sera possible tant que le maréchal Haftar maintiendra la zone d'exclusion aérienne dans la région, ainsi que la présence, aux côtés de ses troupes, de milices ennemies des Toubous, telles que les tribus arabes des Awlad Suleiman ou des Zwai. Parallèlement, ce mercredi 13 février la ville d'Oubari, site contrôlé par Al-Qaïda, a été l'objet de frappes aériennes menées par le GNA en coopération avec l'AFRICOM – ce-dernier nie toutefois avoir mené le raid et le doute persiste pour l'instant. Oubari se situe à une centaine de kilomètres au Nord-Est de Mourzouk et une cinquantaine de kilomètres à l'Ouest de Sharara.

## TURQUIE-SYRIE: POINT DU MINISTRE AKAR SUR LES MODALITES DE LA ZONE TAMPON

Ce vendredi 15 février, le ministre de la défense de la République de Turquie, Hulusi Akar, a profité de la conférence annuelle de Munich pour clarifier les positions de la diplomatie turque sur la “zone de sécurité” (*buffer zone/güvenli bölge*) qu'elle a tant appelé de ses vœux. Cette zone doit d'être le pré carré de la Turquie, et à ce titre exclusivement gardée par les forces turques. Si cette déclaration confirmerait les accusations lancées à l'encontre de la Turquie, suspectée de vouloir l'annexion du Sud de sa frontière, le ministre a toutefois équilibré son propos. En effet, il a réitéré le soutien inconditionnel du pays à l'OTAN, arguant que l'armée turque est la seule à combattre l'Etat islamique sur le terrain. Un message a aussi été émis du côté de la question Kurde, puisque une distinction a été faite entre les Kurdes “frères”, et les terroristes de l'YPG assimilés PKK. Enfin, la zone de sécurité, située à 440 km de la frontière turco-syrienne, a été présentée au moyen d'un narratif humanitaire, comme permettant aux réfugiés Syriens de rentrer chez eux en toute sécurité.



## LIBAN : L'ARMÉE LIBANAISE REÇOIT DES ROQUETTES GUIDÉES AMÉRICAINES

Mercredi 13 février, Washington a annoncé la livraison de roquettes guidées par laser “Advanced Precision Kill Weapon System” (APKWS) à l’armée libanaise. Cet armement doit en définitive équiper les avions Embraer EMB 314 Super Tucano, appareils à turbopropulseur spécialement adaptés aux conflits de basse-intensité. Cette livraison fait écho à l’offre proposée par le Secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, de fournir à l’armée libanaise l’équipement dont elle manquait, ce qui n’aurait pas manqué de rapprocher le pays de la sphère d’influence iranienne. En effet, l’appui américain s’inscrit dans une politique d’endiguement de cette dernière au moyen du renforcement de l’armée libanaise, afin qu’elle puisse mener à bien ses prérogatives de défense des frontières et de soutien aux forces de l’ordre. Le Hezbollah continue en effet de s’immiscer dans les affaires militaires libanaises, l’appui de Téhéran lui conférant une certaine puissance. La problématique iranienne reste très ancrée, les États-Unis ayant par ailleurs organisé une conférence à Varsovie les 13 et 14 février dernier concernant l’avenir du Moyen-Orient. Le rôle de l’influence iranienne y a été ainsi évoqué, aussi bien par les Américains que les Israéliens, qui menaient au même moment un exercice militaire conjoint annuel de défense antimissiles en Israël.

## YEMEN : LA PRESSION S’ACCENTUE SUR L’IMPLICATION AMÉRICAINES AU CONFLIT

Mercredi 13 février, la Chambre des Représentants a voté un texte exigeant le retrait des troupes américaines impliquées dans le conflit yéménite aux côtés de la coalition saoudienne. Ce retrait vise le soutien militaire direct, à savoir l’ensemble des soldats impliqués au sol et en soutien logistique. La pression s’accroît sur la présidence américaine pour un désengagement militaire total alors que qu’aucune issue au conflit ne semble émerger et que le récent accord sous l’égide onusienne n’a pas mis fin à la crise humanitaire qui aurait fait plus de 30 000 morts en 2018. Le texte voté exige qu’une prolongation de l’implication américaine au Yémen soit votée par le Congrès. Il revient maintenant au Sénat de le voter. A majorité républicaine, le Sénat pourrait y être favorable tant cette guerre est honnie par la classe politique américaine depuis l’assassinat de Jamal Khashoggi en octobre dernier. En cas de vote favorable, Donald Trump devrait utiliser son droit de veto pour bloquer ce texte. Si un retrait à court terme semble inenvisageable tant l’alliance militaire Riyad-Washington est stratégique, ces initiatives parlementaires fragilisent le royaume saoudien et sa coalition. Le Maroc a annoncé son retrait de la coalition la semaine passée et les autres acteurs comme l’Égypte ne sont que très



peu impliqués dans le conflit. Saoudiens et Émiratis évitent de plus en plus d'intervenir directement et paient les différents acteurs au conflit pour mener les combats. Cette stratégie fait scandale cependant car, comme nous l'indiquions la semaine dernière, de nombreuses armes occidentales sont passées entre les main d'al-Qaïda dans la péninsule arabique ou des Houthis.





# RUSSIE

## POINT DE SITUATION : DISCUSSION A BRUXELLES - L'OTAN SE PREPARE A UN MONDE POST- FNI

Le 14 Février dernier, une réunion ministérielle de l'OTAN s'est tenue à Bruxelles, afin d'échanger sur les questions relatives au désarmement et à l'avenir sécuritaire du continent européen. Le traité FNI a également été au centre des discussions, aujourd'hui menacé de désuétude.

En effet, le 2 Février dernier, russes et américains se sont retirés du Traité sur les Forces Nucléaires de portées Intermédiaire (FNI), à la suite de deux mois de discussions durant lesquelles les deux puissances n'ont cessé de s'accuser de violer les termes du traité.

La mort quasi certaine de ce traité phare en matière de désarmement et le vide temporaire qu'il laissera fragilisent l'architecture de sécurité européenne. Le texte avait vu le jour en 1987 en réponse à la crise des euromissiles, dans laquelle des Pershings II américains avaient été déployés à l'Ouest afin de répondre au déploiement des missiles SS -20 soviétiques, qui avaient conférés à l'URSS un ascendant tactique sur les États Unis.

Cet épisode de tensions, conséquence du surarmement du continent européen avait imposé la nécessité d'ériger des outils de maîtrise des armements.

Depuis le 2 Février, le texte est plus que jamais menacé. Le traité FNI dispose d'une clause de retrait, Moscou et Washington disposant de 6 mois pour s'en retirer. Cette période pourrait à contrario être celle de la reprise de dialogue entre les deux puissances.

Le retrait américain, outre la question épineuse du missile 9M 729 Novator trouve surtout justification dans la menace que fait peser la Chine, qui, aucunement contrainte, développe un arsenal de missiles interdits par le Traité FNI. Un développement qui alimente la crainte américaine d'une prise d'ascendant technologique et une prolifération d'armes stratégiques qui menaceraient directement l'architecture de sécurité internationale.

Sur le volet européen, le retrait russe, semble tout aussi stratégique. Face aux élargissements de l'OTAN aux portes de sa zone d'influence, la mort du traité FNI



permettrait à Moscou de déployer un arsenal de missiles en direction d'infrastructures militaires et névralgiques de l'alliance transatlantique.

Bien que l'Union Européenne et l'OTAN affichent une volonté unanime de préservation du traité, notamment à travers une mise en conformité de la Russie avec ses termes d'ici Août 2019, les deux organisations ne semblent disposées à attendre passivement que les deux puissances prennent une décision.

En ce sens la réunion qui s'est tenue à Bruxelles a permis de poser les bases d'une réflexion sur un monde sans Traité FNI.

Jens Stoltenberg a déclaré que l'alliance travaillait actuellement au renforcement de sa dissuasion en Europe, dans un impératif de crédibilité si le Traité venait à définitivement disparaître.

Il a également affirmé que l'OTAN ne stationnerait pas de nouveaux missiles nucléaires en Europe. Cette déclaration était destinée à Moscou, afin de balayer une potentielle velléité de déploiement de missiles nucléaires en réponse aux activités de l'OTAN, et d'autre part, d'entériner toute tentation de se livrer à une course à l'armement.

Enfin, le dispositif des « quatre trentes » a été évoqué. Il s'agit de la capacité de déployer en Europe, sous 30 jours, 30 navires de guerre, 30 bataillons terrestres ainsi que 30 escadrilles aériennes, afin de répondre rapidement à une potentielle crise sur le continent européen.

Inquiète de la disparition du Traité FNI, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères Federica Mogherini a affirmé qu'il était absolument impensable que le continent européen redevienne le champ de bataille qu'il a été au XX<sup>ème</sup> siècle.

## L'ARMÉE NORVÉGIENNE S'INQUIÈTE DES ATTAQUES AÉRIENNES SIMULÉES DE LA RUSSIE

Le chef d'état-major norvégien, Morten Haga Lunde, a révélé que des avions chasseurs-bombardiers russes avaient simulé à plusieurs reprises au cours de ces deux dernières années des attaques simulées sur le port norvégien de Vardo. Ce port abrite en ce moment des radars militaires, nommés Globus II et Globus III. Ces radars appartenant aux services de renseignement norvégien permettent de traquer des objets célestes mais aussi à détecter les missiles ennemis.



Lundi dernier, le général Morten Haga Lunde, lors d'une réunion de la Oslo Military Society, a révélé que 11 bombardiers russes SU-24 avaient décollé de la base de Monchegorsk, près de Mourmansk, le 24 février 2018, avant de se diriger vers les côtes norvégiennes. Les avions auraient rompu leur formation d'attaque juste avant de rentrer dans les eaux territoriales de la Norvège. Une attaque simulée similaire de 9 SU-24 avait déjà eu lieu le 24 mars 2017.

Le chef d'état-major norvégien a confié ses craintes vis-à-vis des relations russo-norvégiennes lors de la conférence de lundi dernier. Par crainte de la posture « incisive » russe, les Norvégiens ont décidé d'acheter des avions de chasse F-35 aux Etats-Unis et de rénover leur aviation de patrouille maritime en achetant cinq P-8A Poséidon. Oslo a également demandé à Washington de doubler les Marines présents en Norvège depuis 2017. Ils sont actuellement au nombre de 330 hommes. Frank Bakke Jensen, le premier ministre norvégien, a d'ailleurs déclaré début 2019 que la Russie était la plus grande inquiétude de la Norvège actuellement.



## NOTRE EQUIPE :

**AMERIQUE** : Xavier Marié, Simon Roche, Boris Delagenière, Thomas Péan, Clémence Cassé, Lucie Haigneré

**AFRIQUE** : Jean Galvé, William Lenfant, Sabil Zeroual, Amélie Dugast, Camille De La Rochère

**ASIE - PACIFIQUE** : Mathilde Tison, François-Xavier Le Quintrec, Gauthier Birkui, Aurélien Debièvre, Vincent Bernard-Lafoucrière, Margaux Martin-Péridier

**EUROPE** : Cyrille Bricout, Solène Moitry, Christophe Goldman, Sara Valeri, Maxime Tamburello, Benjamin Helman, François Gaüzère-Mazauric, Paul Marion

**PROCHE ET MOYEN ORIENT** : Tanguy Sirot, Luc Vincent, Naël Madi, Côme Allard de Grandmaison, Simon Troadec

**RUSSIE** : Justine Gadon-Ferreira, Suzanne Kaltenbach, Lucille Laurent, Anne Maurin, Clara Arnaud

**Direction éditoriale newsletter** : Justine Gadon-Ferreira, Christophe Granata Goldman, Boris Delagenière, François Gaüzère-Mazauric